LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 022-200067460-20251215-CC_2025_0200-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi neuf décembre à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du trois décembre deux mil vingt-cinq.

Présent(e)s : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Arlette MICHEL, Benoît LARVOR, Dominique VIEL, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Jocelyne LE TINNIER, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Jean-Pierre LE BIHAN, Gérard DABOUDET, Arlette HINGANT, Jean-Luc LABBÉ, Yvon PERRIN, Roselyne ROCABOY, Sylvie ROCABOY, Michel ULMER, Marcel PICHOT, Philippe PRESSE, Gwénaëlle KERVELLA, Jean-Michel SCOUARNEC, Odile LE STRAT, Joël HUBY, Isabelle LE BRIS, Isabelle GORÉ-CHAPEL, Michel HESRY, Dominique DAUNAY, Marie-Thérèse PITHON, Joël CARRÉE, Chantal NÉVO, Yvon LE JAN, Sébastien QUINIO, Annie ROBERT, Pierrick GLAIS, Alain GUILLAUME, Pierre PICHARD, Laurent BERTHO, Maryline JAOUEN, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUÉDAL, Michel ROUVRAIS, Gérard MATHÉCADE, Brigitte JEGLOT, Guénaël CHOUPAUX,

Excusé(e)s : François HINDRÉ (pouvoir à J. CARREE), Mickaël DABET (pouvoir à G. HELLARD), Monique LE CLÉZIO, Henri FLAGEUL (pouvoir à G. MATHECADE), Martine POULAILLON (pouvoir à S. ROCABOY), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à P. PRESSE), Valérie VIDELO-RUFFAULT (pouvoir à G. KERVELLA), Henri DUROS (pouvoir à JM. SCOUARNEC), Joël FERRON (pouvoir à O. LE STRAT), Aurélie HERVÉ (pouvoir à Y. LE JAN), Georges LE FRANC (pouvoir à Y. HERVO), Nicole LE COUÉDIC (pouvoir à A. MICHEL), Christian LE RIGUIER, Evelyne GASPAILLARD (pouvoir à X. HAMON), Xavier POSTAIRE, Éric ROBIN (pouvoir à B. LARVOR),

Absent(e)s : Mickaël LEVEAU, Marie-Anne LE POTIER, Evelyne BOSCHER, Daniel COGUIC, Nadine OLLITRAULT, Claude DELAHAYE, Romain BOUTRON, Patrick RAULT, Elisabeth POINEUF, Benoît CONNAN, Claudine BROSSARD,

Secrétaire de séance : Yvon LE JAN.

CC_2025_200 AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUR LE PROJET ÉOLIEN – SEPE LES GRANDS CLOS SUR LES COMMUNES DE SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHE ET DE SAINT-MAYEUX

Un parc éolien, prévoyant la construction de 3 éoliennes et d'un poste de livraison, est en projet sur le territoire des communes de Saint-Mayeux et Saint-Gilles-Vieux-Marché.

Le porteur de projet a déposé un dossier de demande d'autorisation environnementale en application de l'article L. 181-1 du code de l'environnement le 4 septembre 2024, auprès des services de la Préfecture des Côtes-d'Armor, aux fins d'implanter et d'exploiter un parc éolien comprenant 3 aérogénérateurs (hauteur totale maximale en bout de pale de 150 mètres) et un poste de livraison sur les communes de Saint-Mayeux et Saint-Gilles-Vieux-Marché.

Dans le cadre de l'instruction de ladite demande d'autorisation, Monsieur le Préfet des Côtes-d'Armor a prescrit, par un arrêté daté du 21 octobre 2025, joint en annexe, l'ouverture d'une enquête publique du lundi 24 novembre au mardi 23 décembre 2025.

Dès l'ouverture de l'enquête publique, la demande d'autorisation présentée par le pétitionnaire sera soumise à l'avis des conseils municipaux des communes de Bon Repos sur Blavet, Caurel, Corlay, Guerlédan, La Harmoye, Le Bodéo, Le Haut-Corlay, Le Quillio, Merléac, Plussulien, Saint-Gilles-Vieux-Marché, Saint-Martin-des-Prés et Saint-Mayeux et du conseil communautaire de Loudéac Communauté.

Les avis devront être exprimés au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête publique, soit pour le mercredi 7 janvier 2026, et transmis à la préfecture des Côtes-d'Armor.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. D'émettre un avis favorable pour la réalisation du projet d'implantation de 3 aérogénérateurs et d'un poste de livraison, sur les communes de Saint-Mayeux et Saint-Gilles-Vieux-Marché.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 022-200067460-20251215-CC_2025_0200-DE

Exercice :	72	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,	
Présents :	46	Pour expédition certifiée conforme	
Pouvoir(s) :	13		
Pour :	59	Loudéac, le 9 décembre 2025	
Contre :	00	Le Président	Le secrétaire de séance
Abstention :	00	Xavier HAMON	Yvon LE JAN

Signature numérique de Xavier HAMON
Date : 2025.12.15 14:25:39 +01'00'

Date : 2025.12.15 14:25:22 +01'00'

Acte certifié exécutoire par : - Envoi en Préfecture et affichage électronique le : 15 décembre 2025